

## PROCES-VERBAL DE REUNION DU 17 AVRIL 2018



### Etaient Présents :

- ◆ Dorothée LEMAIRE
- ◆ Dominique SAINTY
- ◆ Anne-Sophie CARLIER
- ◆ Jean-François BURETTE
- ◆ Claude RECHE

### Etaient excusés :

- ◆ Dr Pierre MARY
- ◆ Guillaume GOURDIN
- ◆ Dr Benjamin DERVAUX
- ◆ Dr Pierre MERIAUX
- ◆ Dr Philippe CACHERA



### INTRODUCTION

Cette réunion suit l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau bureau, de valider les comptes et évoquer les projets présentés lors de l'A.G

Le Président ajoute qu'il lui semble que l'Assemblée Générale s'est bien déroulée. Il n'a pas eu de retour, pour l'instant, du seul élu qui a assisté à cette Assemblée pour l'engagement pris de faire avancer notre demande auprès du Conseil Régional des Hauts de France mais le Président peut prendre contact.

La Secrétaire enchaîne qu'on a d'ailleurs un seul retour de nos différentes demandes de rencontre avec les Instances : l'invitation du Ministère des Sports et 1 à 2 courriers qui renvoient sur la Région ou la D.R.J.S.C.S .

## ELECTION DU BUREAU

Le Président propose de passer à l'élection

### La Présidence :

Jean-François BURETTE renouvelle sa candidature ; il propose d'effectuer un tour de candidature pour ce poste mais cela inclurait le renoncement à toute rémunération.

Cette exigence concerne également au Trésorier

⇒ *la candidature de Jean-François BURETTE est adoptée à l'unanimité des membres présents*

### Les Vice-présidences

La 1<sup>ère</sup> Vice-présidence est occupée par Dorothée LEMAIRE qui renouvelle sa candidature. Les responsabilités demeurent inchangées : délégation de signature en l'absence du Président.

La 2<sup>ème</sup> Vice-présidente est réservée à un médecin. Dorothée annonce que le Dr MARY souhaite intégrer le bureau sur un poste vacant.

Le Président se réjouit qu'un médecin s'investisse au niveau du bureau. La présence d'un médecin manquait lors de réunions au niveau des Instances, son avis médical pèsera lors de l'argumentation.

⇒ *les candidatures de Dorothée LEMAIRE et du Dr Pierre MARY sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### Le Secrétariat :

Actuellement, le poste de secrétaire est occupé par Dominique SAINTY et celui de secrétaire-adjoint par Anne-Sophie CARLIER

⇒ *Toutes les deux renouvellent leur candidature qui est acceptée à l'unanimité des membres présents*

### La Trésorerie

Claude RECHE occupe la fonction de Trésorier et le Dr Pierre MERIAUX celle de Trésorier-adjoint. Pas de démission

⇒ *Ces maintiens aux 2 postes sont acceptés à l'unanimité des membres présents*

## BILAN FINANCIER 2017

Le bilan financier 2017 a été présenté en Assemblée Générale, il fait apparaître un négatif de **11.09 €**.

Le Président précise qu'il a fait apparaître en dépenses les factures en cours de recouvrement soit **1.018,62 €** en espérant qu'un bon nombre sera réglé d'ici le dépôt des comptes chez le comptable. Il fait remarquer qu'en 2016, les impayés s'élevaient à **804.28 €** et impactent le bilan 2017.

Les comptes sont approuvés par les Membres présents et le bilan sera joint au présent compte-rendu.

## DECISIONS 2018

### Finances

Contraint et forcé, le manque de recettes ne nous permet pas une activité débordante. Le Président rappelle que l'on n'a pas le droit au découvert juste une tolérance de la banque dans l'attente de la subvention.

La Secrétaire ajoute que pour obtenir cette tolérance, elle doit fournir la convention éditée par la C.A.P.H.

### Cotisations 2018

La Secrétaire propose une augmentation de la cotisation. Depuis 2011 et sur proposition du Dr GARY, Présidente de l'époque, cette cotisation d'un montant de **10 €** n'avait pas changé [cf P.V de réunion en date du 13 Avril 2011].

Après discussion et sur proposition de la Vice-présidente, le coût est fixé à **15 €** pour l'exercice 2018.

La Secrétaire procédera au retrait sur salaire à la fin du mois avec celle de 2017 pour les membres qui n'avaient pas encore réglé. A leur décharge, elle n'avait pu le faire en raison de problème avec le logiciel Impact Emploi.

### Population sportive :

La Vice-présidente s'inquiète de ne plus voir dans les demandes de rendez-vous certaines équipes de la C.A.P.H (basket féminin de St Amand, Basket de Denain, etc...) ainsi que beaucoup moins de sportifs sur listes ministérielles.

Après recherche, il semblerait que le basket de Saint-Amand préfère aller consulter sur Valenciennes et que celui de Denain se rend à Cambrai certainement dans la clinique du Dr AUTISSIER, médecin du club.

Actuellement, il n'y a que le club de Hand de Saint-Amand qui effectue un bilan complet (CS, E.C.G de repos, Epreuve d'effort, dentiste, podologue, diététicienne) et quelques individuels en natation et tennis.

Idem pour les clubs de foot, alors que l'actualité annonce plusieurs cas de mort subite auprès de licenciés en foot ; il n'y a aucune réaction de la part de leurs dirigeants (à noter que le Dr CUVILLIER prend en charge directement l'équipe de foot de Saint-Amand en qualité de médecin de club).

La Vice-présidente se demande si c'est la conséquence de la demande de participation exigée auprès des structures sportives recevant une subvention de la C.A.P.H. La Secrétaire rappelle la réunion du 13 Avril 2011 au cours de laquelle le Dr GARY est devenue Présidente (après la démission des Drs CUVILLIER et GRIGNET) et que c'est le Comité dans son ensemble qui a pris cette décision. Tous les clubs concernés ont été informés par courrier.

Pour les athlètes sur liste, le Président pense que les athlètes ne veulent pas avancer un coût important pour les examens exigés pour l'aptitude sur liste alors qu'on propose aux Fédérations de pratiquer le tiers payant et que ces dernières disposent de ce budget [voir compte-rendu de notre rencontre avec le Ministère]. Question : les examens ont-ils bien été effectués ou y a-t-il utilisation de la carte vitale ?

La Secrétaire informe les membres présents qu'on a eu des problèmes avec 2 athlètes qui n'ont pas réglé. Par contre, pour respecter les délais, le secrétariat a envoyé au Médecin de la Fédération le bilan médical. Après plusieurs relances infructueuses, on s'est adressé aux Fédérations avec copie au médecin du Ministère mais aucune réponse ni aucun versement bien qu'un budget a été alloué à ces Fédérations pour leurs athlètes.

Ce qui confirme le rapport négatif de la Cour des Comptes de Janvier 2013 concernant le suivi médical des athlètes sur liste.

Néanmoins, il reste une rencontre avec le Ministère de la Santé et le Directeur de l'Assurance Maladie. On peut relancer le débat de la prise en charge de la visite de non-contre-indication et les coûts souvent modiques que proposent les C.M.S.

Elle annonce également qu'en ce début d'année, une action de communication a été menée auprès des nouveaux Comité des Ligues Hauts de France ainsi qu'auprès des athlètes sur listes ministérielles (par le biais de leur club respectif) du Nord/Pas-de-Calais grâce aux informations récoltées sur le site Internet du C.R.O.S. Par contre, on a du mal à obtenir les informations pour les athlètes de la Picardie.

Le Trésorier fait remarquer que la liste des athlètes date de novembre 2016. L'actualisation des informations pose toujours un problème. On peut de nouveau se renseigner sur la nouvelle liste et comparer.

Toutefois, les athlètes licenciés dans des clubs avec un C.M.S de proximité (exemple : Boulogne, Dunkerque, Arras, Lille ...) n'ont pas été contactés.

## Membres d'Honneur :

La Secrétaire rappelle la proposition qu'elle a émise lors de la réunion du 6 décembre relative à l'article 5 des statuts actuels.

Le Comité y est favorable mais sur cooptation d'un membre du Comité en cours. Il est rappelé que le Membre d'Honneur est dispensé de cotisation et que chaque proposition sera examinée en Comité.

*La séance est levée à 21 heures*

**FIN DE REUNION**



**Jean-François BURETTE**

*Président*

A blue ink signature of Jean-François Burette, written in a cursive style.

**Docteur Pierre MARY**

*1<sup>er</sup> Vice/Président*

A blue ink signature of Docteur Pierre Mary, written in a cursive style.

**Dominique SAINTY**

*Secrétaire*

A blue ink signature of Dominique Sainty, written in a cursive style.

**Dorothee LEMAIRE**

*2<sup>ème</sup> Vice/Présidente*

A blue ink signature of Dorothee Lemaire, written in a cursive style.

**Claude RECHE**

*Trésorier*

A blue ink signature of Claude Reche, written in a cursive style.